

Assurance salaire

Pour atteindre vos objectifs d'affaires

Les employés accordent une grande valeur à leur régime d'assurance collective. Ils le considèrent comme une part importante de leur rémunération et estiment que leur employeur démontre ainsi son intérêt pour leur santé. En cas d'invalidité, ils se sentent rassurés de pouvoir compter sur un régime qui répond à leurs besoins. Quant à vous, vous souhaitez sans doute leur offrir une protection avantageuse pour eux et abordable pour vous.

Une approche globale

Chez Desjardins Assurances, nous croyons que notre rôle en tant qu'assureur est de vous offrir cette protection tout en vous aidant à contrôler vos coûts liés à la gestion des invalidités. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons la solution **360°**, une approche globale de promotion de la santé au travail. En matière de gestion des invalidités, cette approche consiste à agir tôt et à examiner toutes les causes possibles des cas d'invalidité. Nous visons ainsi à réduire la durée des absences pour faire en sorte que les employés recouvrent la santé et reviennent au travail en toute sécurité et de façon durable. Tout au long de ce processus, nous restons à l'écoute, nous voyons à maintenir des communications fluides avec vous et nous gérons votre régime de manière à ce qu'il vous fournisse le meilleur rendement possible.

Une équipe attitrée et expérimentée

Un chargé de dossiers et un intervenant en gestion et prévention des invalidités sont affectés à votre groupe dès l'entrée en vigueur de votre contrat. Cette équipe vous accompagnera tout au long du processus, et ce, peu importe si l'invalidité de courte durée devenait de longue durée. Un premier échange avec vous a lieu dès la mise en place de votre régime afin de mieux comprendre votre situation et d'adapter nos processus à vos besoins.

Votre chargé de dossiers est votre point de contact avec nous en tout temps, ce qui lui permet d'acquérir une connaissance approfondie de votre entreprise et de créer des liens de collaboration fructueux avec vous. Nous voulons bien vous connaître pour être en mesure de vous proposer des stratégies avantageuses en matière d'assurance salaire.

Une intervention en temps opportun

Agir tôt et de façon juste et avisée, voilà la clé du succès en matière de gestion des invalidités. C'est pourquoi nous cherchons toujours à agir de façon proactive. Votre chargé de dossiers s'occupe de chaque cas, du début jusqu'à la fin. Dès la réception d'une demande de prestations, il commence à évaluer le potentiel de retour au travail de l'employé. Il recueille les données, les analyse, dresse un plan d'action, détermine le type d'intervention nécessaire et réévalue le tout régulièrement. Il a aussi recours à l'expertise de l'intervenant en gestion et prévention des invalidités relativement aux dossiers plus complexes ou lorsque le retour au travail s'annonce problématique.

**Desjardins**
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir



Un plan structuré de retour au travail

Pour prendre des décisions, notre équipe ne se fie pas seulement aux diagnostics, car parfois, ce qui semble être un problème physique sans complications peut entraîner ou cacher des difficultés plus complexes.

Nous misons sur les capacités fonctionnelles de la personne assurée et mettons au point un plan structuré de retour au travail tenant compte de ses capacités. Pour y arriver, nous examinons toutes les options, y compris les suivantes :

- faciliter l'accès à des consultations médicales ou à des examens diagnostiques;
- recommander des interventions spécialisées, comme une évaluation ergonomique du poste de travail ou un examen d'imagerie par résonance magnétique;
- proposer des accommodements aux tâches ou aux horaires;
- offrir du soutien en matière de réorientation de carrière ou de recherche d'emploi;
- promouvoir d'autres interventions pouvant accélérer le retour au travail.

Des stratégies adaptées à votre situation

Les défis auxquels les employeurs font face sont complexes et diffèrent d'une entreprise à l'autre. Voilà pourquoi nous vous offrons des solutions souples et adaptées à votre situation.

Nous travaillons en étroite collaboration avec vous afin de répondre aux besoins uniques de votre organisation et de vous aider à atteindre vos objectifs d'affaires.

Pour favoriser des décisions judicieuses et des plans d'action axés sur le rétablissement des employés et leur retour au travail, une équipe de médecins-conseils, d'analystes et de techniciens soutiennent votre chargé de dossiers et votre intervenant en gestion et prévention des invalidités.

Une équipe interdisciplinaire

Nos employés en gestion et prévention des invalidités comptent plusieurs années d'expérience. Nombre d'entre eux ont travaillé dans le milieu de la santé ou ont suivi une formation dans ce domaine. De plus, ils sont secondés par une équipe de professionnels comprenant des omnipraticiens, des psychiatres, des cardiologues, des pharmaciens et des dentistes. Enfin, ils peuvent obtenir des conseils auprès de spécialistes des médecines douces, comme des massothérapeutes, des acupuncteurs et des naturopathes.

Nos équipes aident les personnes assurées à recouvrer la santé et à retourner au travail rapidement. En effet, nos études démontrent que plus l'absence d'un employé est longue, plus la probabilité qu'il revienne au travail est faible.

De l'information de haute qualité

L'information est au cœur de la gestion efficace des cas d'invalidité. Votre chargé de dossiers entretient des communications régulières avec tous les intervenants, soit l'employé, son médecin traitant, son syndicat et vous, afin d'assurer l'harmonie des interventions tout au long d'une invalidité. Des conférences téléphoniques avec vous et votre intermédiaire peuvent également être prévues pour vous aider à mieux suivre les invalidités des employés.

Nous préparons des rapports évolués portant notamment sur les résultats techniques des groupes et sur les tendances ayant trait aux invalidités. D'autres rapports comparent les données d'une entreprise à celles d'un portefeuille de référence, ce qui permet de mieux planifier la gestion des invalidités dans cette entreprise et de rentabiliser son régime d'assurance collective.





À PROPOS DE DESJARDINS ASSURANCES

Desjardins Assurances propose, depuis plus d'un siècle, une gamme élargie de produits d'assurance vie, d'assurance santé et d'épargne-retraite, tant aux particuliers qu'aux groupes et aux entreprises. Desjardins Assurances veille à la sécurité financière de plus de cinq millions de Canadiens dans ses bureaux répartis d'un bout à l'autre du pays. Cette entreprise est l'une des cinq principales sociétés d'assurance vie au Canada. Elle fait partie du Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au pays.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir des renseignements supplémentaires sur nos produits et services.

Vancouver

604 718-4410
1 800 667-6267

Toronto

416 926-2662
1 800 263-9641

Lévis

418 838-7800
1 877 828-7800

Calgary

403 216-5800
1 800 661-8666

Ottawa

613 224-3121
1 888 428-2485

Dartmouth

902 466-8881
1 800 567-8881

Edmonton

780 822-2293

Montréal

514 285-7880
1 800 363-3072

Winnipeg

204 989-4350
1 888 942-3383

St. John's T.-N.-L.

709 747-8473

Visitez notre site Internet :

desjardinsassurancevie.com

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

MC Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.

